Image not found or type unknown

Vol à l'etallage, suites encourues?

Par **Marion Botton**, le **04/10/2017** à **18:34**

Bonsoir à tous,
Toute à l'heure chez cultura j'ai volé une trousse d'une valeur de 20 euros. Je suis loin d'être fiere de moi et je regrette mais je vais passer ces détails car peu de personnes à mon avis sont fières de le faire.

J'ai 18 ans depuis peu et suis étudiante.

Le vigil m'a fait ouvrir mon sac, m'a emmené dans un bureau et a fait venir la directrice je suppose. Elle a remplie une feuille et me l'a faire signer et précéder de la mention "je reconnais" (mais je ne sais plus la suite). J'ai de suite payée. Elle a aussi fait une photocopie de ma pièce d'identité. Elle m'a dit qu'elle porterait pleine et que je recevrai une lettre du procureur.
Je voulais savoir ce que je risquait et où celà mènerait.
Merci de votre réponse.
Bonne soirée.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés